LES BOCAGES DE RACHAMPS

DEGRÉ DE SATISFACTION 5/5

A L'ABRI DES VENTS

Jean-Louis MOSTADE
agriculteur et propriétaire d'une partie des parcelles du bocage

Rachamps

AWAF asbl | info@awaf.be

Visites guidées par l'agriculteur sur RDV

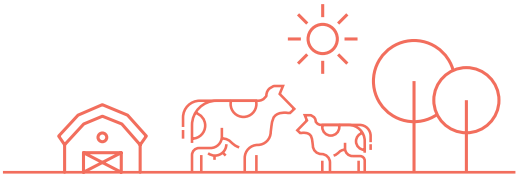

> LE BOCAGE ARDENNAIS DE RACHAMPS

L'installation des 12 km de bocage (haies, alignements d'arbres) à Rachamps a été initiée par le travail de fin d'étude d'un étudiant ayant comme thématique « Le remaillage d'un territoire ardennais ». Grâce à ce travail et à la motivation de 5 agriculteurs, l'asbl le Bocage Ardennais a été créée et 150 ha de bocage expérimental ont été installés en 1989 avec l'aide de subsides régionaux via le programme de développement intégré (PDI). Désormais, les 5 agriculteurs ont fait place à une nouvelle génération, dont Jean-Louis Mostade.

Éleveur de 200 vaches Blanc Bleu Belge en agriculture de type conventionnel et propriétaire d'une partie des parcelles du bocage de Rachamps, Jean-Louis est convaincu que ces haies sont indispensables pour le bien-être de ses vaches.

> LA DÉMARCHE : POURQUOI L'AGROFORESTERIE ?

L'agriculture du plateau de Bastogne souffre d'un climat rude. L'action éolienne est fortement ressentie et les sols peu productifs. Suite au remembrement, les haies et autres éléments bocagers avaient été arrachés, laissant alors le vent prendre de la vitesse. Les objectifs poursuivis lors de l'installation du bocage étaient **l'effet brise-vent** pour la protection du bétail et des cultures ainsi que la **diversification de la faune et de la flore.**

> SPÉCIFICITÉS DU PROJET

Le bocage installé en 1989 représente un système ancien d'une superficie d'environ 150 ha. Aujourd'hui, le village de Rachamps est connu pour son **beau paysage bocager** et ses parcelles agricoles protégées des vents.

EVALUATION DU PROJET

DIFFICULTÉS ET SOLUTIONS APPORTÉES

Le **coût de l'installation** des plantations peut être une difficulté pour de nombreux agriculteurs. Néanmoins, il est possible de bénéficier de **subsides** qui permettent l'aide financière nécessaire. Dans le cas des plantations du bocage de Rachamps, les coûts de plantation ont été pris en charge par la Région wallonne. Actuellement, les haies et alignements sont également déclarés comme MAEC.

Il est important de considérer **l'entretien** des éléments, tant au niveau du temps de travail qu'au niveau financier. Plusieurs agriculteurs de Rachamps ont investi dans du matériel en commun afin de faciliter la gestion des haies.

CONSEILS ET SATISFACTION DU PROJET

Jean-Louis conseille à ceux qui désirent implanter des haies ou autres linéaires arborés dans leurs parcelles de bien **s'informer** et de concevoir le projet de manière réfléchie avant de réaliser les plantations.

Tout comme d'autres agriculteurs à Rachamps, Jean-Louis voit les effets bénéfiques du bocage sur son bétail. Il sait que le **bien-être de son troupeau** vient entre autres des ombrages que les haies procurent mais également des abris qui les protègent de la pluie et des grands vents.

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

Wallonie

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

Feel Wood
Forêt Pro Bos

18

DES HAIES POUR PROTÉGER LES VACHES ET LES CULTURES

Le bocage est constitué d'un réseau de haies et d'alignements d'arbres de diverses compositions.

CONTEXTE DE LA PARCELLE

- Sol argileux, entre 20 et 40 cm de profondeur, légèrement acide (pH de 5,5 à 6),
- Pente faible,
- Peu de gibier.

PRODUCTION AGRICOLE

Les prairies de Jean-Louis sont pâturées par les vaches viandeuses qui y passent la majorité de leur temps. Elles profitent de l'ombre générée par les haies et d'une protection contre les intempéries. Dans les bocages de Rachamps, on retrouve également des vaches laitières et des cultures.

ESSENCES D'ARBRES ET D'ARBUSTES

Les haies et alignements d'arbres sont constitués de mélanges d'essences indigènes : *Aubépine, Charme, Noisetier, Viorne, Hêtre, Érable sycomore, Prunellier.*

VALORISATION DU BOIS

Les petites tailles des haies annuelles sont laissées sur place, en prairie. Une partie des plus grosses tailles (p. ex coupes horizontales) sont valorisées en bois bûche pour le bois de chauffage.

AMPLEUR ET HISTORIQUE DU PROJET

Date de plantation : 1989 **| Surface des parcelles :** 150 ha dont 30 ha à Jean-Louis,
Linéaires de haies : 12 km dont 2800 m à Jean-Louis

INFORMATIONS TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

- Clôtures pour protéger les haies des bovins.
- Taille latérale annuelle.